

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3107

13 novembre 2015

SOMMAIRE

Alderaan Luxembourg S.à r.l.	149110	Mobitrading S.A.	149091
AREZIA S.A., Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF	149136	NVG Investments Sàrl	149096
AVIC International Marine Engineering (Lux)	149091	OCM Luxembourg Mezzanine S.à r.l.	149108
Babcock & Wilcox Global Sales & Services	149136	Omega Lux Invest s.à r.l.	149091
Compass Printing S.à r.l.	149135	Oost-Europa Ventures Holding B.V.	149096
Decia Invest S.A.	149111	Opus-Magna S.A.	149104
Denim Sàrl	149111	Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA)	149101
ELISE Electra Institutional Services S.A.	149091	Pfaudler Midco S.à r.l.	149132
ElySION Dessau S.à r.l.	149107	Renaco S.à r.l.	149092
Fondation Sclérose en Plaques Luxembourg	149098	Reservjagd Aktiengesellschaft	149092
Greenlake Immobilier S.A.	149095	Rpax One S.A.	149111
Jalor Finance S.A.	149096	Sekhmet S.A.	149093
Jarden Lux S.à r.l.	149094	Serden & Associés s.à r.l.	149093
Jarden Lux S.à r.l.	149095	Shamil Finance (Luxembourg) S.A.	149092
Jarden Lux S.à r.l.	149094	Shenrong Environment Protection Equipment (Europe) S.à r.l.	149090
Jarden Lux S.à r.l.	149095	Silent Meteor S.à r.l.	149093
JD Investments S.A.	149094	SIPL Finco S.à r.l.	149092
Jet Investment Holdings S.A.	149094	SIPL Holdco S.à r.l.	149090
Krombach Constructions (KC) S.à r.l.	149094	SIPL Investments S.à r.l.	149090
La Romance S.à r.l.	149095	SIPL Partner 10 S.à r.l.	149090
Laverna Invest S.A.	149097	SIPL Partner 11 S.à r.l.	149090
Liria S.A.	149093	SIPL Partner 1 S.à r.l.	149090
Lonkesco Limited	149095	SLS-R	149093
Minakem Finance S.à r.l.	149096	Themis Realty	149098
Mito S.A.	149096	Value Secondary Investments SICAR (S.C.A.)	149091
		Video-World S.à r.l.	149092

Shenrong Environment Protection Equipment (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 93, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 136.146.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160313/9.

(150176892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SIPL Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 186.963.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160319/9.

(150176672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SIPL Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 187.635.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160320/9.

(150176671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SIPL Partner 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 187.642.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160321/9.

(150176684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SIPL Partner 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 187.678.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160323/9.

(150176673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SIPL Partner 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 187.675.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160322/9.

(150176675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

AVIC International Marine Engineering (Lux), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 173.553.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159885/9.

(150176738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Omega Lux Invest s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 113.092.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015159627/10.

(150175561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Mobitrading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4776 Pétange, 9, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 107.194.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015159593/10.

(150175562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

ELISE Electra Institutional Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 246, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 78.005.

Les comptes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/09/2015.

ELISE ELECTRA INSTITUTIONAL SERVICES S.A.

Le conseil d'Administration

Référence de publication: 2015159998/12.

(150176752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Value Secondary Investments SICAR (S.C.A.), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 124.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015160369/13.

(150176632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SIPL Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 187.634.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160318/9.

(150176674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Renaco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8087 Bertrange, 10, rue Du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 60.839.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160276/10.

(150176912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Reservjagd Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 23.027.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160278/10.

(150176662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Shamil Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming.

R.C.S. Luxembourg B 88.208.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Par mandat

Ali FEQQOUSSI

Référence de publication: 2015160287/12.

(150176446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Video-World S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 50, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 57.010.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2015160379/13.

(150176882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Sekhmet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 139.961.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 septembre 2015. Signature.

Référence de publication: 2015160310/10.

(150176228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Serden & Associés s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.
R.C.S. Luxembourg B 171.291.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2015160311/10.

(150176345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

SLS-R, Société Anonyme.

Siège social: L-4367 Beles, 1, avenue du Swing.
R.C.S. Luxembourg B 163.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SLS-R

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015160336/11.

(150176749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Liria S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 46.194.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2015160168/11.

(150176757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Silent Meteor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 152.185.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2015160291/12.

(150176629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

JD Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 122.028.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160127/10.

(150176415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Jet Investment Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 139.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160128/10.

(150176416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Jarden Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 18.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 152.079.

Les comptes consolidés de la société mère Jarden Corporation pour la période se terminant au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160121/11.

(150176498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Jarden Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 18.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 152.079.

Les comptes consolidés de la société mère Jarden Corporation pour la période se terminant au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160122/11.

(150176499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Krombach Constructions (KC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9012 Ettelbruck, 43, avenue des Alliés.
R.C.S. Luxembourg B 144.907.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Krombach Constructions (KC) S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015160140/12.

(150176747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Greenlake Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 139.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160065/9.
(150176255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

La Romance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 231, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 81.951.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
PINHEIRO Samantha.
Référence de publication: 2015160158/10.
(150176421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Jarden Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 152.079.

Les comptes consolidés de la société mère Jarden Corporation pour la période se terminant au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 septembre 2015.
Référence de publication: 2015160123/11.
(150176500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Jarden Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 152.079.

Les comptes consolidés de la société mère Jarden Corporation pour la période se terminant au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 septembre 2015.
Référence de publication: 2015160124/11.
(150176501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Lonkesco Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 179.545.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 septembre 2015.
CMS Management Services SA
Signature
Référence de publication: 2015160152/12.
(150176237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Minakem Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.650.000,00.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 118.215.

—
La version abrégée du bilan au 31 décembre 2014 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015160194/10.

(150176762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Mito S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 46.197.

—
Les comptes annuels au 30 JUIL 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2015160196/10.

(150176756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Oost-Europa Ventures Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 160.448.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2015.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015160215/11.

(150176242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Jalor Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 69.601.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JALOR FINANCE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015160125/11.

(150176266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

NVG Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 125.848.

—
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015160212/12.

(150176569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Laverna Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 188.970.

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre.

Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «LAVERNA INVEST S.A.», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 188.970, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 15 juillet 2014, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2580 du 24 septembre 2014.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Vanessa ALEXANDRE, juriste, demeurant professionnellement à L-7593 Beringen, 7, Rue Wenzel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine ORTWERTH, salariée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour le suivant (ci-après l'«Ordre du jour»):

- Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;

- Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société;

- Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs;

II.- Que suivant constatation et déclaration du scrutateur, toutes les actions de la société sont nominatives;

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été paraphée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentaire.

IV.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

V.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut dès lors délibérer valablement sur les points portés à l'Ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente assemblée, celle-ci décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société représentés à l'assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, Monsieur Etienne GILLET, expert-comptable, né à Bastogne (Belgique) le 19 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri (ci-après le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à HUIT CENTS EUROS (800.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ces dernières ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. ALEXANDRE, S. ORTWERTH, M. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 22 septembre 2015. Relation: 2LAC/2015/21183. Reçu douze euros 1275,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME.

Beringen, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158764/70.

(150175329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Themis Realty, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 134.159.

Le bilan abrégé au 30 juin 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015160359/10.

(150176644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Fondation Sclérose en Plaques Luxembourg, Fondation.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 48, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg G 163.

Bilan au 31 décembre 2014

ACTIF	2014	%	2013	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles	1,00	0,00	1,00	0,00
Immobilisations corporelles		0,00		
Immeuble Aal Esch	2 345 207,97	30,29	2 418 435,06	30,43
Terrain Um Bill	493 012,91	6,37	493 012,91	6,20
Construction Um Bill - Phase I	2 096 058,61	27,07	2 219 356,17	27,93
Construction Um Bill - Phase II	1 789 258,19	23,11	1 874 464,40	23,59
Immeuble Um Cents	1,00	0,00	1,00	0,00
Mobilier et installations - Bongeschgewan	615,58	0,01	923,37	0,01
Mobilier et installations - Um Bill 1	94 959,02	1,23	110 880,31	1,40
Mobilier et installations - Um Bill 2	125 177,01	1,62	147 647,14	1,86
Matériel roulant	51 909,65	0,67	76 638,70	0,96
	<u>6 996 199,94</u>	<u>90,37</u>	<u>7 341 359,06</u>	<u>92,38</u>
Créances				
Garanties et cautions	250,00	0,00	250,00	0,00
Créances MIFA - subv. d'investissements (immeubles + mobilier)	729,18	0,01	10 282,14	0,13
Créances MIFA - subv. d'exploitation	51 950,62	0,67	56 248,54	0,71
Autres créances	51 276,96	0,66	48 263,20	0,61
	<u>104 206,76</u>	<u>1,35</u>	<u>115 043,88</u>	<u>1,45</u>

Avoirs en banques, en CCP, chèques et encaisse				
BCEE c/c	77 291,90	1,00	21 173,10	0,27
BCEE cpte épargne préavis	250 332,12	3,23	0,00	0,00
BCEE livret d'épargne	215 455,97	2,78	388 927,70	4,89
BGL c/c	31 448,87	0,41	6 784,89	0,09
CCRA c/c	0,00	0,00	381,32	0,00
CCRA épargne	0,00	0,00	264,78	0,00
CCPL	48 252,58	0,62	56 837,43	0,72
Caisses	1 256,13	0,02	1 225,07	0,02
BGL-garanties locatives	14 655,66	0,19	11 774,09	0,15
	<u>638 693,23</u>	<u>8,25</u>	<u>487 368,38</u>	<u>6,13</u>
COMPTES DE REGULARISATION	3 027,68	0,04	2 916,55	0,04
SOMME ACTIF	<u>7 742 128,61</u>	<u>100,00</u>	<u>7 946 688,87</u>	<u>100,00</u>
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Fonds associatifs & réserve libre	3 500 000,00	45,21	3 500 000,00	44,04
Résultats reportés	292 191,22	3,77	203 800,00	2,56
Résultat de l'exercice	52 421,97	0,68	88 391,22	1,11
	<u>3 844 613,19</u>		<u>3 792 191,22</u>	<u>47,72</u>
Subvention d'investissements MIFA - Construction BILL 1	1 467 241,04	18,95	1 553 549,33	19,55
Subvention d'investissements OGDCH - Construction BILL 1	102 000,00	1,32	108 000,00	1,36
Subvention d'investissements MIFA - Construction BILL 2	159 310,82	2,06	166 877,33	2,10
Subvention d'investissements OGDCH - Construction BILL 2	546 000,00	7,05	572 000,00	7,20
Subvention d'investissements LLSP - Construction BILL 2	571 640,79	7,38	598 861,78	7,54
		0,00		
Subvention d'investissements MIFA - lier équipement BILL 1	69 582,98	0,90	101 957,00	1,28
Subvention d'investissements LLSP - lier équipement BILL 2	125 177,01	1,62	147 647,14	1,86
Subvention d'investissements MIFA - matériel roulant	5 957,70	0,08	12 151,40	0,15
Subvention d'investissements LLSP - matériel roulant	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>3 046 911,34</u>	<u>89,01</u>	<u>3 261 044,98</u>	<u>41,04</u>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions	1 725,00	0,02	1 725,00	0,02
	<u>1 725,00</u>	<u>0,02</u>	<u>1 725,00</u>	<u>0,02</u>
DETTES				
Dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an				
Emprunt BCEE BILL-phase I	506 632,77	6,54	545 610,74	6,87
Emprunt BCEE BILL-phase II	266 934,59	3,45	282 183,91	3,55
	<u>773 567,36</u>	<u>9,99</u>	<u>827 794,65</u>	<u>10,42</u>
Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an				
Dettes au titre de la sécurité sociale (CCSS)	23 733,03	0,31	24 206,34	0,30
Dettes envers personnel	8 311,13	0,11	0,00	0,00
Factures non parvenues	4 739,00	0,06	2 254,39	0,03
Autres dettes	21 772,90	0,28	22 373,86	0,28
	<u>58 556,06</u>	<u>0,76</u>	<u>48 844,59</u>	<u>0,61</u>
COMPTES DE REGULARISATION	16 755,66	0,22	15 088,43	0,19
SOMME PASSIF	<u>7 742 128,61</u>	<u>100,00</u>	<u>7 946 688,87</u>	<u>100,00</u>

Compte de profits & pertes au 31 décembre 2014

CHARGES	2014	%	2013	%
Frais de personnel	619 686,59	45,81	553 580,53	43,33
Frais "Aal Esch-Location" *	50 086,51	3,70	54 193,81	4,24
Frais "Aal Esch-Activités" *	77 110,80	5,70	18 168,02	1,42
Frais "Um Bill - Day Center" *	141 778,96	10,48	144 103,04	11,28
Frais "Um Bill - Vakanzhaus" *	10 774,08	0,80	8 706,99	0,68

Frais Cents *	1 559,96	0,12	796,48	0,06
Frais généraux *	22 676,99	1,68	19 881,51	1,56
Aides aux usagers	6 259,00	0,45	4 815,50	0,38
	<u>310 246,30</u>		<u>250 665,35</u>	
Intérêts et charges assimilées	5 747,10	0,42	5 436,00	0,43
Amortissement immeuble "Aal Esch"	73 227,09	5,41	73 227,09	5,73
Amortissement immeuble "Um Bill 1"	123 297,56	9,11	123 297,56	9,65
Amortissement immeuble "Um Bill 2"	85 206,21	6,30	85 206,21	6,67
Amortissement mobilier et installations "Um Bill 1 + 2"	55 951,92	4,14	64 634,71	5,06
Amortissement matériel roulant	24 729,05	1,83	32 729,05	2,56
	<u>362 411,83</u>		<u>379 094,62</u>	
Charges - exercices antérieurs	2 222,95	0,16	340,42	0,03
Excédents des produits	52 421,97	3,88	88 391,22	6,92
SOMME CHARGES	<u>1 352 736,74</u>	<u>100,00</u>	<u>1 272 072,14</u>	<u>100,00</u>
PRODUITS				
Remboursement mutualité	38 040,94	2,81	14 324,85	1,12
Participation LL5P dans frais de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons ordinaires	208 905,06	15,44	246 748,94	19,31
Dons décès & mariages	61 824,20	4,57	60 046,61	4,70
	<u>270 729,26</u>		<u>306 795,55</u>	
Subside d'exploitation MIFA	430 121,28	31,80	385 086,29	30,14
Recette gérance immeuble	2 400,00	0,18	800,00	0,06
Loyers reçus Aal Esch	120 255,00	8,89	95 719,00	7,49
Recettes charges locatives Aal Esch	34 102,58	2,52	26 911,58	2,11
Diverses recettes Aal Esch	0,00	0,00	77,99	0,01
	<u>156 757,58</u>		<u>123 508,57</u>	
Recettes Day Center	207 081,93	15,31	192 548,38	15,07
Diverses recettes Um Bill	2 700,00	0,20	12 295,92	0,96
Loyers Vakanzhaus	23 851,26	1,76	6 130,00	0,4798
	<u>233 633,19</u>		<u>210 974,30</u>	
Intérêts et produits assimilés	1 076,08	0,08	1 188,80	0,09
Autres recettes	6 124,28	0,45	1 221,30	0,10
Quote-part subvention d'Investissement virée au résultat	214 135,61	15,83	23 0817,40	18,07
Produits - exercices antérieurs	2 118,52	0,16	3 591,08	0,28
Excédents des charges	0,00	0,00	0,00	0,00
SOMME PRODUITS	<u>1 352 736,74</u>	<u>100,00</u>	<u>1 277 508,14</u>	<u>100,00</u>

Budget 2015

CHARGES	2015	2014	Diff.
Frais de personnel	620 000,00	550 000,00	70 000,00
Frais "Aal Esch-Location" *	50 000,00	55 000,00	(5 000,00)
Frais "Aal Esch-Activités" *	77 000,00	20 000,00	57 000,00
Frais "Um Bill - Day Center" *	150 000,00	150 000,00	0,00
Frais "Um Bill - Vakanzhaus" *	10 000,00	10 000,00	0,00
Frais Cents *	2 000,00	1 000,00	1 000,00
Frais généraux *	23 000,00	20 000,00	3 000,00
Aides aux usagers	6 000,00	5 000,00	1 000,00
Intérêts et charges assimilées	6 000,00	6 000,00	0,00
Amortissement immeuble "Aal Esch"	73 227,09	73 227,09	0,00
Amortissement immeuble "Um Bill 1"	123 297,56	123 297,56	0,00
Amortissement immeuble "Um Bill 2"	85 206,21	85 206,21	0,00
Amortissement mobilier et installations "Um Bill 1 + 2"	55 951,92	64 634,71	(8 682,79)
Amortissement matériel roulant	24 729,05	32 729,05	(8 000,00)
TOTAL	<u>1 306 411,83</u>	<u>1 196 094,62</u>	<u>110 317,21</u>

PRODUITS			
Dons ordinaires	100 000,00	40 000,00	60 000,00
Dons décès & mariages	50 000,00	60 000,00	(10 000,00)
Subside d'exploitation MIFA	430 000,00	360 000,00	70 000,00
Recette gérance immeuble	2 500,00	1 000,00	1 500,00
Loyers reçus Aal Esch	120 000,00	95 000,00	25 000,00
Charges locatives Aal Esch	34 000,00	30 000,00	4 000,00
Diverses recettes Aal Esch	0,00	0,00	0,00
Recettes Day Center	207 000,00	190 000,00	17 000,00
Diverses recettes Um Bill	2 700,00	10 000,00	(7 300,00)
Loyers Vakanzhaus	24 000,00	5 000,00	19 000,00
Intérêts et produits assimilés	1 100,00	1 100,00	0,00
Autres recettes	6 000,00	1 200,00	4 800,00
Quote-part subvention d'investissement virée au résultat	215 000,00	230 000,00	(15 000,00)
Excédents des Charges	114 111,83	172 794,62	(58 682,79)
TOTAL	1 306 411,83	1 196 094,62	110 317,21

Les annexes ci-jointes font partie intégrante de ce bilan

Signature.

Référence de publication: 2015158596/154.

(150174721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 116.814.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth day of the month of September;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED

Mrs. Sarah LOBO, Master of Commerce, residing professionally in L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, acting as representative of the Manager as unlimited Shareholder (actionnaire commandité) (the "Manager") of "Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA)", a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under the form of a company limited by shares (société en commandite par actions - partnership limited by shares), having its registered office at L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 116814 (hereafter the "Company"), by virtue of the authority conferred on her by decisions of the General Partner, taken at its meeting of September 9, 2015;

an extract of the minutes of the said meeting, signed "ne varietur" by the appearing person and the officiating notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record her declarations as follows:

1. The Company has been incorporated on May 24, 2006 pursuant to a deed of Me Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1189 of June 19, 2006, and its articles of association have been amended several times and for the last time on July 29, 2015 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. The subscribed share capital (hereinafter, the "Subscribed Capital") of the Company is set at ONE MILLION EIGHTY-THREE THOUSAND THREE HUNDRED TWENTY-THREE EUROS AND FIFTY-TWO CENTS (EUR 1,083,323.52), divided into SEVEN HUNDRED SEVENTY-THREE THOUSAND THIRTY-SIX (773,036) Class A Shares with a par value of ONE EURO AND TWENTY-FOUR CENTS (EUR 1.24) each and ONE HUNDRED THOUSAND SIX HUNDRED AND TWELVE (100,612) Class B Shares with a par value of ONE EURO AND TWENTY-FOUR CENTS (EUR 1.24) each, fully paid up.

3. Pursuant to article 5.4 of the articles of association of the Company, the authorised share capital (including Subscribed Capital) is set at one million one hundred and eighteen thousand three hundred and thirty two Euros and forty four cents (EUR 1,118,332.44), represented by nine hundred and one thousand eight hundred and eighty one (901,881) shares of a par value of one Euro and twenty-four cents (EUR 1.24) each.

The Manager is authorised and instructed to increase the share capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting on June 20, 2011 and expiring on June 20, 2016, up to the overall amount of the authorised capital; in doing

so, the Manager shall decide to issue shares representing such whole or partial increase and shall accept subscriptions for such shares.

4. Through its resolutions dated September 9, 2015 the Manager has realized an increase of capital by the amount of ninety-three Euros (EUR 93.-) so as to raise the subscribed capital from its present amount of one million eighty-three thousand three hundred and twenty-three Euros and fifty-two Cents (EUR 1,083,323.52) up to one million eighty-three thousand four hundred and sixteen Euros and fifty-two Cents (EUR 1,083,416.52), by the creation and issue of seventy-five (75) new Class A Shares at an issue price of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500.-) per share, making ninety-three Euros (EUR 93.-) for the capital and one hundred and eighty-seven thousand four hundred and seven Euros (187,407.-) for the share premium.

5. That still pursuant to the powers conferred to the General Partner, on terms of article 5.4 of the articles of association, the General Partner has cancelled the preferential right of the then existing shareholders to subscribe and has allowed to the subscription of the total new Class A shares the subscribers detailed on the list here annexed.

All the new shares thus subscribed have been fully paid up by the subscribers by payment in cash, so that the total amount of one hundred and eighty-seven thousand five hundred Euros (187,500.-) has been at the free disposal of the Company as was certified to the officiating notary by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments. The share premium of one hundred and eighty-seven thousand four hundred and seven Euros (187,407.-) is to be allocated to the Company's freely distributable share premium account.

6. As a consequence of this increase of capital, article 5.3 of the articles of association of the Company is amended and now reads as follows:

“5.3. The subscribed share capital (hereinafter the “Subscribed Capital”) of the SICAR is set at ONE MILLION EIGHTY-THREE THOUSAND FOUR HUNDRED AND SIXTEEN EUROS AND FIFTY-TWO CENTS (EUR 1,083,416.52), divided into SEVEN HUNDRED AND SEVENTY-THREE THOUSAND ONE HUNDRED AND ELEVEN (773,111) Class A Shares with a par value of ONE EURO AND TWENTY-FOUR CENTS (EUR 1.24) each and ONE HUNDRED THOUSAND SIX HUNDRED AND TWELVE (100,612) Class B Shares with a par value of ONE EURO AND TWENTY-FOUR CENTS (EUR 1.24) each, fully paid up.”

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand six hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing person, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said appearing person has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quinze septembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

A COMPARU:

Madame Sarah LOBO, Master of Commerce, demeurant professionnellement à L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle,

agissant en qualité de mandataire de l'actionnaire gérant commandité (le “Gérant”) de “Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA)”, une société d'investissement en capital à risque (SICAR) sous forme de société en commandite par actions ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 116814 (ci-après la “Société”), en vertu d'un pouvoir conféré par décisions de l'actionnaire commandité, prises en sa réunion du 9 septembre 2015;

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé “ne varietur” par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

La comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire soussigné de prendre acte des déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée le 24 mai 2006 suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1189 du 19 juin 2006 et ses statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 29 juillet 2015 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. Le capital social souscrit (ci-après le “ Capital Souscrit”) de la Société est fixé à UN MILLION QUATRE-VINGT-TROIS MILLE TROIS CENT VINGT-TROIS EUROS ET CINQUANTE-DEUX CENTS (EUR 1.083.323,52), divisé en SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE TRENTE-SIX (773.036) actions de Catégorie A d'une valeur nominale de UN EURO ET VINGT-QUATRE CENTS (EUR 1,24) chacune et CENT MILLE SIX CENT DOUZE (100.612) actions de Catégorie B d'une valeur nominale de UN EURO ET VINGT-QUATRE CENTS (EUR 1,24) chacune, entièrement libérées.

3. Conformément à l'article 5.4 des statuts de la Société, le capital autorisé (incluant le Capital Souscrit) est fixé à un million cent dix-huit mille trois cent trente-deux euros et quarante-quatre cents (EUR 1.118.332,44), composé de neuf cent un mille huit cent quatre-vingt-une (901.881) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-quatre cents (EUR 1,24) chacune.

Le Gérant est autorisé à et a la charge d'augmenter le capital social, en tout ou en partie, le cas échéant, pendant une période ayant débuté le 20 juin 2011 et expirant le 20 juin 2016, jusqu'au montant total du capital autorisé; ce faisant, le Gérant décidera d'émettre des actions représentant une telle augmentation totale ou partielle et acceptera des souscriptions pour lesdites actions.

4. Par sa résolution du 9 septembre 2015, le Gérant a réalisé une augmentation de capital à concurrence de quatre-vingt-treize euros (EUR 93,-) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel d'un million quatre-vingt-trois mille trois cent vingt-trois euros et cinquante-deux cents (EUR 1.083.323,52) à un million quatre-vingt-trois mille quatre cent seize euros et cinquante-deux cents (EUR 1.083.416,52), par la création et l'émission de soixante-quinze (75) nouvelles actions de Catégorie A à un prix d'émission de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) par action, faisant quatre-vingt-treize euros (EUR 93,-) pour le capital et cent quatre-vingt-sept mille quatre cent sept euros (187.407,-) pour la prime d'émission.

5. Que le gérant, autorisé par les dispositions de l'article 5.4 des statuts, après avoir supprimé l'exercice du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, a accepté la souscription de la totalité des nouvelles actions de Catégorie A par les souscripteurs apparaissant sur la liste en annexe.

Toutes les nouvelles actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées en numéraire par les souscripteurs, de sorte que la somme totale de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 187.500,-) a été mise à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscriptions et libération. La prime d'émission du montant de cent quatre-vingt-sept mille quatre cent sept euros (EUR 187.407,-) est à allouer au compte prime d'émission librement distribuable de la Société.

6. En conséquence d'une telle augmentation du capital, l'article 5.3 des statuts de la Société est modifié afin d'avoir désormais la teneur suivante:

“ 5.3. Le capital social souscrit (ci-après “le Capital Souscrit”) de la SICAR est fixé à UN MILLION QUATRE-VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT SEIZE EUROS ET CINQUANTE-DEUX CENTS (EUR 1.083.416,52), divisé en SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CENT ONZE (773.111) actions de Catégorie A d'une valeur nominale de UN EURO ET VINGT-QUATRE CENTS (EUR 1,24) chacune et CENT MILLE SIX CENT DOUZE (100.612) actions de Catégorie B d'une valeur nominale de UN EURO ET VINGT-QUATRE CENTS (EUR 1,24) chacune, entièrement libérées.”

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille six cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. LOBO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 22 septembre 2015. 2LAC/2015/21112. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158859/143.

(150174703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Opus-Magna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6962 Senningen, 57, rue Wiltheim.

R.C.S. Luxembourg B 200.241.

STATUTS

L'an deux mille quinze.

Le vingt-et-un septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand- Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU

1. - Monsieur Ronny BEWENG, employé privé, demeurant à L-1932 Luxembourg, 44, rue Auguste Letellier.

2. - Madame Solmaz SANEI, employée privée, épouse de Monsieur Ronny BEWENG, demeurant à L-1932 Luxembourg, 44, rue Auguste Letellier.

Lesquels comparants sont ici représentés par Madame Sara CRAVEIRO, salariée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 15 septembre 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent vouloir constituer et dont ils ont arrêté, les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de OPUS-MAGNA S.A..

Art. 2. Le siège de la société est établi à Senningen.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le siège de la société pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet l'achat, la vente respectivement la mise à disposition de biens d'équipements et de matériel roulant pour compte de tiers.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but. La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310.-) par action.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions au porteur sont soumises aux dispositions de la loi du 28 juillet 2014.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propiétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

Administration - Surveillance

Art. 8. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, courriel ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 10. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signées par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Art. 13. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 14. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur,
- en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore
- par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) dans les limites de ses pouvoirs, ou

- par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

Art. 15. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne peut pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 16. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à 13:00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 18. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 19. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des Bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 21. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale ou de l'associé unique.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale ou par l'associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 23. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2016.

Souscription et libération

Les cent (100) actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Ronny BEWENG, prénommé, cinquante actions	50
2.- Madame Solmaz SANEI, prénommée, cinquante actions	50
Total: cent actions	<u>100</u>

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

149107

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 25 août 2006 ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents Euros (€ 1.300.-).

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Sam SANEI, indépendant, né à Téhéran (Iran), le 22 octobre 1987, demeurant à L-1932 Luxembourg, 44, rue Auguste Letellier.

b) Madame Solmaz SANEI, employée privée, épouse de Monsieur Ronny BEWENG, née à Téhéran (Iran), le 6 février 1982, demeurant à L-1932 Luxembourg, 44, rue Auguste Letellier.

c) Monsieur Ronny BEWENG, employé privé, né à Luxembourg, le 16 avril 1980, demeurant à L-1932 Luxembourg, 44, rue Auguste Letellier.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

La société FOP Conseil S.A., avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 186.074.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2020.

4) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale décide de nommer comme administrateur-délégué de la société, Monsieur Ronny BEWENG, préqualifié, son mandat expirant à l'assemblée générale de 2020, avec pouvoir de représenter la société dans le cadre de la gestion journalière et d'engager la société par sa seule signature dans le cadre de cette gestion journalière.

5) Le siège social est fixé à L-6962 Senningen, 57, rue Wiltheim.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. CRAVEIRO, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 22 septembre 2015. Relation: GAC/2015/8075. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): N. DIEDERICH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158871/193.

(150175265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

ElySION Dessau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 132.541.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2015.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015159988/11.

(150176567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

OCM Luxembourg Mezzanine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 150.230.

In the year two thousand and fifteen, on the eleventh day of September.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED:

OCM Mezzanine Fund, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of United States, with registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, 19808, Wilmington, Delaware, United States, Trade Register number 3411618 (the Shareholder);

hereby represented by Mrs Cristiana VALENT, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the Shareholder is the sole shareholder of OCM Luxembourg Mezzanine S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital amounting to twelve thousand (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 150.230 (the Company). The Company was incorporated on December 11, 2009, pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 176, page 8412, dated January 27, 2010. The articles of association of the Company have not been amended since its incorporation.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that:

I. The five hundred (500) shares of the Company, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Dissolution and liquidation of the Company;

3. Appointment of Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company and determination of the powers of the liquidator and liquidation procedure;

4. Discharge to be granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and

5. Miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholder represented at the Meeting considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

Second resolution

The Shareholder decides to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

Third resolution

The Shareholder decides to appoint Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company (the Liquidator).

Fourth resolution

The Shareholder decides that the Liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the Liquidator will have the broadest powers pursuant to the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended (the Law) to perform its duties (including without limitation to dispose of the Company's assets) and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

For such a purpose, the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

Fifth resolution

The Shareholder decides to grant full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,150.-.

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le onzième jour du mois de septembre,

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné;

A COMPARU:

OCM Luxembourg Mezzanine Fund L.P., un limited partnership de droit des Etats Unis D'Amérique, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, 19808 Wilmington, Delaware, United States, enregistrée sous le numéro 3411618 (l'Associé),

ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul associé de OCM Luxembourg Mezzanine S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social s'élevant à douze mille cinq cent (EUR 12.500,-), étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.230, (la Société). La Société a été constituée le 11 décembre 2009 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 176, page 8412, daté du 27 janvier 2004. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les cinq cent (500) de parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Dissolution et liquidation de la Société;

3. Nomination de Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation;

4. Décharge à accorder aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et

5. Divers.

Sur ce, l'Associé, représenté par son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

Troisième résolution

L'Associé décide de nommer Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur).

Quatrième résolution

L'Associé décide que le Liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société) et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et accomplir toutes opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale de l'Associé. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer ses pouvoirs pour des opérations ou devoirs spécifiques et définis à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, à payer des avances sur les bonis de liquidation à l'Associé, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

Cinquième résolution

L'Associé décide d'accorder pleine décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à environ EUR 1.150,-.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Cristiana VALENT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 16 septembre 2015. Relation GAC/2015/7838. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015158863/145.

(150175049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Alderaan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 176.289.

Les comptes annuels au 31 Mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015159855/10.

(150176431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Decia Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 99.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159970/9.

(150176580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Denim Saràl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 106, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 150.965.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158504/10.

(150174490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Rpax One S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 124.940,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 159.285.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of August,

before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her colleague Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of RPAX ONE S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of EUR 119,940.-, with registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of Me Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 25 February 2011 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1118 of 26 May 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under number 159.285. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, dated 11 December 2013, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 328 of 5 February 2014.

The extraordinary general meeting is declared open at 10.30 a.m. with Mr Frank Stolz-Page, notary clerk, with professional address in Mondorf-les-Bains, in the chair,

who appointed as secretary Ms Marilyn Krecké, employee, with professional address in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, prenamed.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda

1. To create two sub-classes of shares with respect to each class of shares, namely the Class A1 Shares and the Class A2 Shares, the Class B1 Shares and the Class B2 Shares, the Class C1 Shares and the Class C2 Shares, the Class D1 Shares and the Class D2 Shares, the Class E1 Shares and the Class E2 Shares, the Class F1 Shares and the Class F2 Shares, the Class G1 Shares and the Class G2 Shares, the Class H1 Shares and the Class H2 Shares, the Class I1 Shares and the Class I2 Shares, and the Class J1 Shares and the Class J2 Shares, having the rights and privileges attached to them pursuant to the articles of association of the Company following their restatement as per item 6 of the present agenda.

2. To re-denominate the existing Class A to J Shares into Class A2 to Class J2 Shares.

3. To increase the share capital of the Company by an amount of five thousand euro (EUR 5000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred nineteen thousand nine hundred forty euro (EUR 119,940.-) to an amount of one hundred twenty-four thousand nine hundred forty euro (EUR 124,940.-).

4. To issue five hundred (500) new Class A1 Shares, five hundred (500) new Class B1 Shares, five hundred (500) new Class C1 Shares, five hundred (500) new Class D1 Shares, five hundred (500) new Class E1 Shares, five hundred (500) new Class F1 Shares, five hundred (500) new Class G1 Shares, five hundred (500) new Class H1 Shares, five hundred (500) new Class I1 Shares and five hundred (500) new Class J1 Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the rights and privileges attached to them pursuant to the articles of association of the Company following their restatement as per item 6 of the present agenda.

5. To acknowledge the waiver by all the existing shareholders of the Company of their preferential subscription rights and to accept subscription for these new shares by BKS Management Malta Limited and Viktorija Meiksane, with payment of a share premium in a total amount of three hundred ninety-five thousand euro (EUR 395,000.-) and to accept full payment in cash for these new shares.

6. To fully restate the articles of association of the Company.

(ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to create two sub-classes of shares with respect to each class of shares, namely the Class A1 Shares and the Class A2 Shares, the Class B1 Shares and the Class B2 Shares, the Class C1 Shares and the Class C2 Shares, the Class D1 Shares and the Class D2 Shares, the Class E1 Shares and the Class E2 Shares, the Class F1 Shares and the Class F2 Shares, the Class G1 Shares and the Class G2 Shares, the Class H1 Shares and the Class H2 Shares, the Class I1 Shares and the Class I2 Shares, and the Class J1 Shares and the Class J2 Shares, having the rights and privileges attached to them pursuant to the articles of association of the Company following their restatement as per item 6 of the present agenda.

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to re-denominate the existing class A to J shares into Class A2 to Class J2 Shares.

Third resolution

The extraordinary general meeting resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of five thousand euro (EUR 5000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred nineteen thousand nine hundred forty euro (EUR 119,940.-) to an amount of one hundred twenty-four thousand nine hundred forty euro (EUR 124,940.-).

Fourth resolution

The extraordinary general meeting resolves to issue five hundred (500) new class A1 shares, five hundred (500) new class B1 shares, five hundred (500) new class C1 shares, five hundred (500) new class D1 shares, five hundred (500) new class E1 shares, five hundred (500) new class F1 shares, five hundred (500) new class G1 shares, five hundred (500) new class H1 shares, five hundred (500) new class I1 shares, and five hundred (500) new class J1 shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the rights and privileges attached to them pursuant to the articles of association of the Company following their restatement as per item 6 of the present agenda.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting acknowledged the waiver by all the existing shareholders of the Company of their preferential subscription rights with respect to these new shares.

Subscription and payment

Thereupon appeared

(i) BKS Management Malta Limited, a company registered under number C68816, with registered office at Domestica Building, Fourth Floor, Msida Valley Road, Msida MSD 9020, Malta, represented by its director Virtue Resources Limited, registered under number C56748, with registered office at Domestica Building, Fourth Floor, Msida Valley Road, Msida MSD 9020, Malta

represented by Mr Frank Stolz-Page, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 3 August 2015 in Malta, and

(ii) Viktorija Meiksane, born on 18 July 1980 in Riga (Latvia), residing professionally at Alberta street 2 - 5, Riga, Latvia represented by Mr Frank Stolz-Page, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given on 18 August 2015 in Riga (Latvia).

(i) BKS Management Malta Limited, prenamed, represented as stated above, declared to subscribe for a total of three thousand seven hundred fifty (3,750) new shares, composed of three hundred seventy-five (375) class A1 shares, three hundred seventy-five (375) class B1 shares, three hundred seventy-five (375) class C1 shares, three hundred seventy-five (375) class D1 shares, three hundred seventy-five (375) class E1 shares, three hundred seventy-five (375) class F1 shares, three hundred seventy-five (375) class G1 shares, three hundred seventy-five (375) class H1 shares, three hundred seventy-five (375) class I1 shares, and three hundred seventy-five (375) class J1 shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, with payment of a share premium in a total amount of two hundred ninety-six thousand two hundred fifty euro (EUR 296,250.-) and to fully pay up these new shares in cash; and

(ii) Viktorija Meiksane, prenamed, represented as stated above, declared to subscribe for a total of one thousand two hundred fifty (1,250) new shares, composed of one hundred twenty-five (125) class A1 shares, one hundred twenty-five (125) class B1 shares, one hundred twenty-five (125) class C1 shares one hundred twenty-five (125) class D1 shares, one hundred twenty-five (125) class E1 shares, one hundred twenty-five (125) class F1 shares, one hundred twenty-five (125) class G1 shares, one hundred twenty-five (125) class H1 shares, one hundred twenty-five (125) class I1 shares, and one hundred twenty-five (125) class J1 shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, with payment of a share premium in a total amount of ninety-eight thousand seven hundred fifty euro (EUR 98,750.-) and to fully pay up these new shares in cash.

The amount of four hundred thousand euro (EUR 400,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The general meeting of shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot three thousand seven hundred fifty (3,750) new shares to BKS Management Malta Limited and one thousand two hundred fifty (1,250) new shares to Viktorija Meiksane.

Sixth resolution

In view of the above, the extraordinary general meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company, to reflect the foregoing resolutions.

As a result, the articles of association shall as from now on read as follows:

“Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name.

1.1 The company (the "Company") is a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "RPAX ONE S.A."

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object. The Company's object is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities

and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital

5. Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty-four thousand nine hundred and forty euro (EUR 124,940.-) represented by:

a. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "A" shares (the "Class A Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "A1" shares (the "Class A1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "A2" shares (the "Class A2 Shares");

b. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "B" shares (the "Class B Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "B1" shares (the "Class B1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "B2" shares (the "Class B2 Shares");

c. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "C" shares (the "Class C Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "C1" shares (the "Class C1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "C2" shares (the "Class C2 Shares");

d. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "D" shares (the "Class D Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "D1" shares (the "Class D1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "D2" shares (the "Class D2 Shares");

e. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "E" shares (the "Class E Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "E1" shares (the "Class E1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "E2" shares (the "Class E2 Shares");

f. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "F" shares (the "Class F Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "F1" shares (the "Class F1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "F2" shares (the "Class F2 Shares");

g. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "G" shares (the "Class G Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "G1" shares (the "Class G1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "G2" shares (the "Class G2 Shares");

h. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "H" shares (the "Class H Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "H1" shares (the "Class H1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "H2" shares (the "Class H2 Shares");

i. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "I" shares (the "Class I Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "I1" shares (the "Class I1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "I2" shares (the "Class I2 Shares"); and

j. Twelve thousand four hundred and ninety-four (12,494) class "J" shares (the "Class J Shares"), divided into five hundred (500) non-voting preferred class "J1" shares (the "Class J1 Shares") and eleven thousand nine hundred and ninety-four (11,994) class "J2" shares (the "Class J2 Shares");

with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Without prejudice to other designations used in the Articles:

- the Class A to J Shares (including the two sub-classes of the Class A to J Shares) are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares";

- the Class A1 to J1 Shares are together referred to as the "Non-Voting Preferred Shares" and the Class A2 to J2 Shares as the "Ordinary Shares"; and

- the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share".

The holders of Shares are referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

The features of the Ordinary Shares and Non-Voting Preferred Shares are outlined in the present Articles.

5.2 The Shares are transferable subject to the provisions set out in these Articles and any shareholders' agreement that may be entered from time to time amongst the Shareholders of the Company.

5.3 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or Class of Shares or reserve allocated to any Share or Class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or Class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or Class of Shares, shall be reserved and repaid to the holder of such Share or Class of Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve.

5.4 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.5 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Directors subject to the availability of funds determined by the Board of Directors on the basis of relevant Interim Accounts and in accordance with the conditions and limits established by applicable laws and these Articles.

5.6 The share capital of the Company may be reduced notably through the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J). For the avoidance of doubt, no Class A Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class B, C, D, E, F, G, H, I and/ or J Shares are outstanding; no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C, D, E, F, G, H, I and/or J Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D, E, F, G, H, I and/ or J Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E, F, G, H, I and/ or J Shares are outstanding; no Class E Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class F, G, H, I and/ or J Shares are outstanding; no Class F Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class G, H, I and/ or J Shares are outstanding; no Class G Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class H, I and/or J Shares are outstanding; no Class H Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class I and/or J Shares are outstanding; no Class I Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class J Shares are outstanding.

5.7 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board of Directors or the Sole Director) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.8 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.9 The Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the 1915 Law.

6. Form of the shares. The Shares are in registered form. Such Shares under registered form may be exchanged or converted into bearer form at the request of the holder(s) of such Shares, in accordance with the provisions set by the 1915 Law.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors

9. Board of directors or sole director.

9.1 In case of plurality of Shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of four (4) members, divided into two (2) class A directors (the "Class A Directors") and two (2) class B directors (the "Class B Directors"), who need not be Shareholders (the "Directors" and each a "Director").

The Class A Directors shall be appointed out of a list of candidates proposed by AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. and the Class B Directors shall be appointed out of a list of candidates proposed by Resource Partners GP Limited.

9.2 AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. or Resource Partners GP Limited shall notify the Company in writing of its proposed nominee(s) at least ten (10) business days prior to the date of the relevant meeting of Shareholders.

9.3 If at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.4 The members of the Board of Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and are re-eligible.

They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed.

In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.5 In the event of vacancy of the position of a member of the Board of Directors for any reason, the Shareholders shall hold a Shareholders' meeting as soon as possible in order to elect a new member of the Board of Directors. Regarding the nominations, Section 9.1 above shall apply accordingly.

9.6 The Board of Directors shall not pass any resolution during such time when Board of Directors member positions are vacant, except (i) with the prior written consent of AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. and Resource Partners GP Limited or (ii) in the presence of such urgent matters where a failure to pass a resolution would cause a direct material loss to the Company, or (iii) if the Shareholder, which would be entitled to nominate an alternate, fails to nominate a candidate as a member of the Board of Directors and if AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. and Resource Partners GP Limited fail to resolve on the appointment of such candidate as a member of the Board of Directors within thirty (30) days after the vacancy occurred.

10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the members of the Board of Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if at least one (1) Class A Director and one (1) Class B Director are present or represented by proxies. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting shall be convened within fourteen (14) days from the first meeting at which the quorum shall be at least two (2) Directors. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy, provided that a Director can only represent another director of the same category.

10.4 Decisions by the Board of Directors (except those concerning reserved matters in accordance with the provisions set out in any shareholders' agreement that may be entered from time to time amongst the Shareholders of the Company (the "Reserved Matters")) require a simple majority of votes cast, and each Director shall have one (1) vote. Decisions regarding Reserved Matters require voting in favour from at least one (1) Class A Director and one (1) Class B Director. In the case of an equality of votes, the chairman of the Board of the Directors shall not have a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting.

The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 Within no more than ten (10) calendar days after each meeting of the Board of Directors, a copy of the minutes of that meeting shall be delivered to each member of the Board of Directors. The minutes of the meeting shall be signed by the chairman of the Board of Directors or by any two (2) Directors. Two (2) minutes certifiers shall be elected by the Board of Directors at the beginning of each meeting from among its members. One of the minutes certifiers shall be a member of the Board of Directors appointed out of a list of candidates proposed by AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. and the other shall be a member of the Board of Directors appointed out of a list of candidates proposed by Resource Partners GP Limited.

11. General powers of the board of directors.

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Certain reserved matters may in addition require Shareholders' approval in accordance with the provisions set out in shareholders' agreement that may be entered from time to time amongst the Shareholders of the Company.

11.3 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the

meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting of Shareholders, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

11.4 If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Sole Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

13. Representation of the company.

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the joint signature of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by a resolution of the Board of Directors (approved by at least one (1) Class A Director and one (1) Class B Director), or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

14. Statutory auditor.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General meeting of shareholders.

15. Powers of the sole shareholder - General meeting of shareholders.

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the Company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the 1915 Law.

It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favor, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

15.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.7 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 When the Company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least fifty per cent (50%) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of Shareholders is held at the registered office of the Company, on the last Friday of June, at 15:00.

17. Other general meetings. The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings.

A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth (1/10th) of the capital of the Company.

18. Votes. Each Ordinary Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The Non-Voting Preferred Shares shall not carry any right to vote or be counted in respect of achieving a quorum at any general meeting of the Company, except where otherwise provided for in the Articles and/or where required in accordance with the 1915 Law.

Notwithstanding anything herein or otherwise to the contrary, the holder(s) of Non-Voting Preferred Shares shall be entitled pursuant to the 1915 Law to vote in every general meeting called upon to deal with the following matters:

- the issue of new shares carrying preferential rights;
- the determination of the Preferred Dividend attached to the Non- Voting Preferred Shares;
- the determination of the distribution rights attached to the Non- Voting Preferred Shares upon liquidation;
- the conversion of the Non-Voting Preferred Shares into Ordinary Shares;
- the capital decrease of the Company;
- any change to the corporate object of the Company;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the Company before its term;
- the transformation of the Company into a corporation of another legal form.

The Non-Voting Preferred Shares shall however have the same voting rights as the Ordinary Shares, at all meetings, in case despite the existence of profits available for that purpose, the Preferred Dividend has not been paid in its entirety for any reasons whatsoever for a period of two successive financial years and until such time as all the Preferred Dividends shall have been received in full by the holder(s) of Non-Voting Preferred Shares.

Chapter V. - Deadlock provisions

19. Deadlock. If the Board of Directors or the Shareholders have failed to pass a resolution which has been put to it because the requisite majority of votes was not obtained ("Deadlock Matter"), such Deadlock Matter shall be resolved in accordance with shareholders' agreement that may be entered from time to time amongst the Shareholders of the Company.

Chapter VI. - Business year, Distribution of profits.

20. Business year.

20.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

20.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

21. Distribution right of shares.

21.1. Each year, from the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth ($1/10^{\text{th}}$) of the Company's share capital.

21.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by the 1915 Law and by these Articles, the Board of Directors shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision whether to distribute the Available Amount and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the Shareholders holding at least two thirds of the share capital of the Company and in accordance with the following provisions:

a) The holders of Class A1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Class A1 Shares issued by the Company.

The holders of Class B1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Class B1 Shares issued by the Company.

The holders of Class C1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Class C1 Shares issued by the Company.

The holders of Class D1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Class D1 Shares issued by the Company.

The holders of Class E1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Class E1 Shares issued by the Company.

The holders of Class F1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Class F1 Shares issued by the Company.

The holders of Class G1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Class G1 Shares issued by the Company.

The holders of Class H1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Class H1 Shares issued by the Company.

The holders of Class I1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Class I1 Shares issued by the Company.

The holders of Class J1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a cumulative preferred dividend representing 0.70% of the nominal value of the Class J1 Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pro rata and pari passu basis between the holders of the relevant Shares.

b) The holders of Class A2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.25% of the nominal value of the Class A2 Shares issued by the Company.

The holders of Class B2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.30% of the nominal value of the Class B2 Shares issued by the Company.

The holders of Class C2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.35% of the nominal value of the Class C2 Shares issued by the Company.

The holders of Class D2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.40% of the nominal value of the Class D2 Shares issued by the Company.

The holders of Class E2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.45% of the nominal value of the Class E2 Shares issued by the Company.

The holders of Class F2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.50% of the nominal value of the Class F2 Shares issued by the Company.

The holders of Class G2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.55% of the nominal value of the Class G2 Shares issued by the Company.

The holders of Class H2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.60% of the nominal value of the Class H2 Shares issued by the Company.

The holders of Class I2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.65% of the nominal value of the Class I2 Shares issued by the Company.

The holders of Class J2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.70% of the nominal value of the Class J2 Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pro rata basis between the holders of the relevant Shares.

c) After the distribution set out under a) and b) above, all remaining income available for further distribution in the Company, if any, shall be paid on a pro rata basis to the holders of Class J Shares (or if the Class J Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class I Shares; or if the Class I Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class H Shares; or if the Class H Shares have been cancelled and do not exist

anymore, to the holder of the Class G Shares; or if the Class G Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class F Shares; or if the Class F Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class E Shares; or if the Class E Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class D Shares; or if the Class D Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class C Shares; or if the Class C Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class B Shares; or if the Class B Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of Class A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under c) are to be made on a pari passu basis between the holders of the relevant Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval.

21.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year, in accordance with the provisions of the 1915 Law.

Chapter VII. - Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation.

22.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

22.2 After payment of or provision for all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions; in case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;

(ii) second, to the holders of Non-Voting Preferred Shares, in accordance with the priority rules set out for dividend distributions, who shall be entitled to an amount payable in cash or in kind equal to:

a. their accrued and unpaid Preferred Dividend, if any;

b. the reimbursement of the nominal value of their Non-Voting Preferred Shares and share premium paid thereon (to the extent not previously distributed, repaid or otherwise returned to the holders of Non-Voting Preferred Shares).

(iii) third, to the holders of Ordinary Shares for the repayment of the nominal value of their Shares in the Company;

(iv) fourth, to the holders of Shares in such order of priority and in such amount as is necessary to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

22.3 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VIII. - Applicable law

23. **Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

24. Definitions.

Affiliate	Means any entity which directly or indirectly controls or is controlled by, or is under common control with, a Shareholder or its general partner. For these purposes, "control" shall be presumed where any entity has the right to exercise 50% or more of the direct or indirect voting rights of the other entity.
Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves as reserved in accordance with article 5.2 of the Articles and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

	L= losses (including carried forward losses)
	LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.
Cancellation Value Per Share	Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	Shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A Shares shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.
Preferred Dividend	Means the preferential and cumulative dividend to be received by the holders of Class A1 to J1 Shares in accordance with Article 21.2 a).
”	

Seventh resolution

The extraordinary general meeting resolves to confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above resolutions.

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 10.45 a.m..

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at two thousand seven hundred euro (EUR 2,700).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour du mois d'août,
par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société RPAX ONE S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 119.940,-, avec siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 février 2011 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1118 du 26 mai 2011 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 159.285. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 décembre 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 328 du 5 février 2014.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains,

qui désigne comme secrétaire Mme Marilyn Krecké, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, prénommé.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Création de deux sous-catégories d'actions par rapport à chaque catégorie d'actions, à savoir les Actions de Catégorie A1 et les Actions de Catégorie A2, les Actions de Catégorie B1 et les Actions de Catégorie B2, les Actions de Catégorie

C1 et les Actions de Catégorie C2, les Actions de Catégorie D1 et les Actions de Catégorie D2, les Actions de Catégorie E1 et les Actions de Catégorie E2, les Actions de Catégorie F1 et les Actions de Catégorie F2, les Actions de Catégorie G1 et les Actions de Catégorie G2, les Actions de Catégorie H1 et les Actions de Catégorie H2, les Actions de Catégorie I1 et les Actions de Catégorie I2, et les Actions de Catégorie J1 et les Actions de Catégorie J2, ayant les mêmes droits et privilèges conformément aux statuts de la Société suite à leur modification selon le point 6 du présent ordre du jour.

2. Redénomination des actions de catégorie A à J existantes en Actions de Catégorie A2 à Actions de Catégorie J2.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq mille euros (EUR 5000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent dix-neuf mille neuf cent quarante euros (EUR 119.940,-) à cent vingt-quatre mille neuf cent quarante euros (EUR 124.940,-).

4. Émission de cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie A1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie B1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie C1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie D1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie E1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie F1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie G1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie H1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie I1, et cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie J1, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges conformément aux statuts de la Société suite à leur modification selon le point 6 du présent ordre du jour.

5. Constatation de la renonciation aux droits préférentiels de souscription de tous les actionnaires existants et acceptation de la souscription à ces actions nouvelles par BKS Management Malta Limited et Viktorija Meiksane, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent quatre-vingt-quinze mille euros (EUR 395.000,-), et acceptation du paiement intégral en espèces pour ces actions nouvelles.

6. Modification intégrale des statuts de la Société.

(ii) Les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de créer deux sous-catégories d'actions par rapport à chaque catégorie d'actions, à savoir les Actions de Catégorie A1 et les Actions de Catégorie A2, les Actions de Catégorie B1 et les Actions de Catégorie B2, les Actions de Catégorie C1 et les Actions de Catégorie C2, les Actions de Catégorie D1 et les Actions de Catégorie D2, les Actions de Catégorie E1 et les Actions de Catégorie E2, les Actions de Catégorie F1 et les Actions de Catégorie F2, les Actions de Catégorie G1 et les Actions de Catégorie G2, les Actions de Catégorie H1 et les Actions de Catégorie H2, les Actions de Catégorie I1 et les Actions de Catégorie I2, et les Actions de Catégorie J1 et les Actions de Catégorie J2, ayant les mêmes droits et privilèges conformément aux statuts de la Société suite à leur modification selon le point 6 du présent ordre du jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de redénommer les actions de catégorie A à J existantes en Actions de Catégorie A2 à Actions de Catégorie J2.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq mille euros (EUR 5000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent dix-neuf mille neuf cent quarante euros (EUR 119.940,-) à cent vingt-quatre mille neuf cent quarante euros (EUR 124.940,-).

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'émettre cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie A1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie B1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie C1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie D1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie E1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie F1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie G1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie H1, cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie I1, et cinq cents (500) nouvelles actions de catégorie J1, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges conformément aux statuts de la Société suite à leur modification selon le point 6 du présent ordre du jour.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a constaté que tous les actionnaires existants de la Société ont décidé de renoncer à leur droit préférentiel de souscription en ce qui concerne l'émission de ces actions nouvelles.

Souscription et paiement

Ensuite ont comparu

(i) BKS Management Malta Limited, une société immatriculée sous le numéro C68816, ayant son siège social au Domestica Building, quatrième étage, Msida Valley Road, Msida MSD 9020, Malta, représentée par son administrateur Virtue Resources Limited, immatriculé sous le numéro C56748, ayant son siège social au Domestica Building, quatrième étage, Msida Valley Road, Msida MSD 9020, Malta,

représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 août 2015 à Malte et

(ii) Viktorija Meiksane, née le 18 juillet 1980 à Riga (Lettonie), ayant son adresse professionnel au 2-5, Alberta street, Riga, Lettonie,

représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 18 août 2015 à Riga (Lettonie).

(i) BKS Management Malta Limited, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à un total de trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles, composé de trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie A1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie B1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie C1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie D1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie E1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie F1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie G1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie H1, trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie I1, et trois cent soixante-quinze (375) actions de catégorie J1, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros (EUR 296.250,-) et libérer intégralement en espèces ces actions nouvelles; et

(ii) Viktorija Meiksane, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à un total de mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles, composé de cent vingt-cinq (125) actions de catégorie A1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie B1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie C1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie D1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie E1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie F1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie G1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie H1, cent vingt-cinq (125) actions de catégorie I1, et cent vingt-cinq (125) actions de catégorie J1, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 98.750,-) et libérer intégralement en espèces ces actions nouvelles.

Le montant de quatre cent mille euros (EUR 400.000,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles à BKS Management Malta Limited et mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles à Viktorija Meiksane.

Sixième résolution

Au vu de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier les statuts de la Société, afin de refléter les résolutions qui précèdent.

En conséquence, les statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

«Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La société (la «Société») est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la«Loi de 1915») et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société existe sous la dénomination «RPAX ONE S.A.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand- Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est d'effectuer toutes transactions en rapport direct ou indirect avec la prise de participation et d'intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que leur administration, leur contrôle, leur développement et leur gestion.

La Société pourra en particulier utiliser ses fonds pour la constitution, la gestion, le développement et la vente de portefeuilles consistant en des titres et brevets de n'importe quelle origine, participer à la création, au développement et au contrôle d'une entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, ou de toute autre manière, n'importe quelle forme de titres ou de brevets, en disposer par vente, transfert, échange ou autrement, faire fructifier ces titres et ces brevets. La Société pourra apporter toute assistance financière (que ce soit sous forme de prêts, d'avances, d'octroi de garanties ou sûretés ou autrement) à des sociétés ou des entreprises dans lesquelles elle a un intérêt ou qui appartiennent au même groupe de société que celui auquel appartient la Société (en ce compris des entités filiales ou associés).

En général, la Société pourra effectuer toutes transactions financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes transactions de quelque nature que ce soit qui est directement ou indirectement en relation avec son objet social ou qui permettent de promouvoir son développement.

La Société pourra emprunter sous toutes formes, y compris par voie d'offres publiques. Elle pourra émettre par le biais de placements publics ou privés, des bonds, des obligations, des instruments de dettes ou toute autre forme de dettes, convertibles ou non, et/ou des titres financiers. Elle pourra donner des garanties et accorder des sûretés en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou d'autres sociétés. La Société pourra enfin nantir, transférer, grever ou créer d'autres sûretés sur tout ou partie de ses biens.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt-quatre mille neuf cent quarante euros (EUR 124.940,-) représenté par:

a. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie A1 (les «Actions de Catégorie A1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie A2 (les «Actions de Catégorie A2»);

b. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie B1 (les «Actions de Catégorie B1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie B2 (les «Actions de Catégorie B2»);

c. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie C (les «Actions de Catégorie C»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie C1 (les «Actions de Catégorie C1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie C2 (les «Actions de Catégorie C2»);

d. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie D (les «Actions de Catégorie D»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie D1 (les «Actions de Catégorie D1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie D2 (les «Actions de Catégorie D2»);

e. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie E (les «Actions de Catégorie E»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie E1 (les «Actions de Catégorie E1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie E2 (les «Actions de Catégorie E2»);

f. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie F (les «Actions de Catégorie F»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie F1 (les «Actions de Catégorie F1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie F2 (les «Actions de Catégorie F2»);

g. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie G (les «Actions de Catégorie G»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie G1 (les «Actions de Catégorie G1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie G2 (les «Actions de Catégorie G2»);

h. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie H (les «Actions de Catégorie H»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie H1 (les «Actions de Catégorie H1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie H2 (les «Actions de Catégorie H2»);

i. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie I (les «Actions de Catégorie I»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie I1 (les «Actions de Catégorie I1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie I2 (les «Actions de Catégorie I2»); et

j. Douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12.494) actions de catégorie J (les «Actions de Catégorie J»), divisées en cinq cents (500) actions privilégiées sans droit de vote de catégorie J1 (les «Actions de Catégorie J1») et onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (11,994) actions de catégorie J2 (les «Actions de Catégorie J2»);

avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Sans préjudice d'autres désignations utilisées dans les Statuts:

- les Actions de Catégorie A à J (y compris les deux sous-catégories des Actions de Catégorie A à J) seront définies ci-après comme les «Catégories d'Actions» et individuellement une «Catégorie d'Actions»;

- les Actions de Catégorie A1 à J1 seront définies ci-après comme les «Actions Privilégiées sans Droit de Vote» et les Actions de Catégorie A2 à J2 comme les «Actions Ordinaires»; et

- toutes les actions des Catégories d'Actions seront définies comme les «Actions» et individuellement une «Action».

Les détenteurs d'Actions sont définis comme les «Actionnaires» et individuellement un «Actionnaire».

Les caractéristiques des Actions Ordinaires et des Actions Privilégiées sans Droit de Vote sont résumées dans ces Statuts.

5.2 Les Actions sont cessibles sous réserve des dispositions figurant dans les présents Statuts et dans tout pacte d'actionnaires qui peut être conclu de temps à autre entre les Actionnaires de la Société.

5.3 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Action ou Catégorie d'Actions ou toute réserve allouée à toute Action ou Catégorie d'Actions est transférée et sur le solde desquels le (s) Actionnaire (s) correspondant (s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Action ou Catégorie d'Actions ou tout montant de réserve alloué à toute Action ou Catégorie d'Actions sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Action ou de ladite Catégorie d'Actions, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Actionnaires adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions par décisions du Conseil d'Administration sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil d'Administration sur base des Comptes Intérimaires pertinents, et conformément aux conditions et limites fixées par les lois applicables et les présents Statuts.

5.6 Le capital social de la Société peut être réduit notamment par l'annulation de Catégories d'Actions en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories d'Actions entière (s) par le rachat et l'annulation de toutes les Actions émises dans de telle(s) Catégorie(s) d'Actions. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégorie d'Actions, de telles annulations et rachats de Catégorie d'Actions devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J). Pour éviter tout doute, aucune Action de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie B, C, D, E, F, G, H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie C, D, E, F, G, H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie D, E, F, G, H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie E, F, G, H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie F, G, H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie G, H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie H, I ou J en cours; aucune Action de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie I ou J en cours; aucune Action de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Actions de Catégorie J en cours.

5.7 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie d'Actions (dans l'ordre prévu dans le présent article 5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie d'Actions ont droit au Montant Disponible au prorata de leur participation dans cette Catégorie d'Actions (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique) et les détenteurs d'Actions de la Catégorie d'Actions rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la Catégorie d'Actions appropriée détenue par eux.

5.8 La Valeur d'Annulation par Action sera due et exigible par la Société dès le rachat des Actions de la Catégorie d'Actions appropriées.

5.9 Les Actions rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la Loi de 1915.

6. Nature des actions. Les Actions sont nominatives. Ces Actions sous forme nominatives pourront être échangées ou converties en actions au porteur à la demande des titulaires d'Actions, conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre. Tout versement appelé s'imputera à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la Loi de 1915.

Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'Actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de quatre (4) membres, divisé en deux (2) administrateurs de catégorie A (les «Administrateurs de Catégorie A») et deux (2) administrateurs de catégorie B (les «Administrateurs de Catégorie B»), Actionnaires ou non (les «Administrateurs») et individuellement un «Administrateur».

Les Administrateurs de Catégorie A seront nommés parmi une liste de candidats proposés par AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. et les Administrateurs de Catégorie B seront nommés parmi une liste de candidats proposés par Resource Partners GP Limited.

9.2 AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. ou Resource Partners GP Limited doivent notifier la Société par écrit de leur(s) candidat(s) proposé(s) au moins dix (10) jours ouvrables avant la date prévue pour la l'assemblée des associés.

9.3 Si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'«Administrateur Unique») jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.4 Les membres du Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six (6) ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un Administrateur élu sans aucune indication de la durée de son mandat sera réputé avoir été élu pour un terme de six (6) ans.

9.5 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour quelque raison que ce soit, les Actionnaires doivent tenir une assemblée générale des Actionnaires aussi vite que possible, afin d'élire un nouveau membre du Conseil d'Administration. Concernant les nominations, la Section 9.1 ci-dessus est applicable par analogie.

9.6 Le Conseil d'Administration ne peut pas adopter de résolutions pendant le temps où des postes de membre du Conseil d'Administration sont vacants, sauf (i) avec consentement écrit préalable d'AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. et de Resource Partners GP Limited ou (ii) en présence d'affaires urgentes pour lesquelles ne pas adopter une résolution causerait une perte matérielle directe à la Société, ou (iii) si l'Actionnaire, qui aurait le droit de nommer un suppléant, ne nomme pas un candidat comme membre du Conseil d'Administration et si AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. et Resource Partners GP Limited ne statuent pas sur la nomination d'un tel candidat comme membre du Conseil d'Administration dans un délai de trente (30) jours après l'ouverture de la vacance.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par un Administrateur élu à cette fin parmi les Administrateurs présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si un (1) Administrateur de Catégorie A et un (1) Administrateur de Catégorie B sont présents ou représentés par procuration. Si ledit quorum n'est pas présent à la première réunion, une deuxième réunion doit être convenue dans un délai de quatorze (14) jours après la première assemblée générale, à laquelle le quorum sera d'au moins deux (2) Administrateurs. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen, étant entendu qu'un Administrateur ne pourra représenter qu'un autre administrateur de la même catégorie.

10.4 Les décisions du Conseil d'Administration (sauf celles concernant des sujets réservés conformément aux dispositions figurant dans tout pacte d'actionnaires qui peut être conclu de temps à autre entre les Actionnaires de la Société (les «Sujets Réservés») sont prises à la majorité simple des voix exprimées, et chaque Administrateur dispose d'une (1) voix. Les décisions concernant des Sujets Réservés sont prises sous réserve qu'il y ait au moins le vote favorable d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B. Dans le cas d'une égalité des voix, le président du Conseil d'Administration ne possède pas de voix prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Dans un délai maximum de dix (10) jours calendaires après chaque réunion du Conseil d'Administration, une copie des procès-verbaux de cette réunion est remise à chaque membre du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux de la réunion sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux (2) Administrateurs. Deux (2) certificateurs des procès-verbaux sont élus par le Conseil d'Administration au début de chaque réunion parmi ses membres. L'un des certificateurs des procès-verbaux doit être un membre du Conseil d'Administration nommé sur base d'une liste de candidats proposée par AXA Central and Eastern Europe Fund L.P. et l'autre doit être un membre du Conseil d'Administration nommé sur base d'une liste de candidats proposée par Resource Partners GP Limited.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Certains sujets réservés peuvent en outre être soumis à l'approbation des Actionnaires conformément aux dispositions figurant dans tout pacte d'actionnaires qui peut être conclu de temps à autre entre les Actionnaires de la Société.

11.3 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale des Actionnaires, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.4 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite

journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui n'a pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 La première personne en charge de la gestion journalière peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

13. Représentation de la société.

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par une résolution du Conseil d'Administration (approuvée par au moins un (1) Administrateur de Catégorie A et un (1) Administrateur de Catégorie B), ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas de délégué à la gestion journalière nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature du délégué à la gestion journalière, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le (s) commissaire (s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six (6) ans.

14.3 Les commissaires sont rééligibles.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires

15. Pouvoirs de l'actionnaire unique - Assemblée générale des actionnaires.

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société:

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi de 1915.

L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires.

15.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée générale ordinaire ou annuelle des Actionnaires seront adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.8 Lorsque la Société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.9 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins cinquante pour cent (50%) du capital social est présent ou représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté.

Lors des deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux Actions pour lesquelles l'Actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

15.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation des engagements des Actionnaires ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année au siège social de la Société, le dernier vendredi du mois de juin à 15h00.

17. D'autres assemblées générales des actionnaires. Le Conseil d'Administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant un dixième (1/10^{ème}) du capital social.

18. Votes. Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, en nommant par écrit (ou par fax ou email ou autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire et qui est par conséquent habilité à voter par procuration.

Les Actions sans Droit de Vote ne donnent droit à aucun droit de vote ni à être comptabilisées en ce qui concerne le calcul du quorum à toute assemblée générale de la Société, sauf stipulation contraire des Statuts et/ou le cas échéant disposition contraire de la Loi de 1915.

Nonobstant toute stipulation contraire des Statuts, le(s) détenteur(s) d'Actions sans Droit de Vote dispose(nt), conformément à la Loi de 1915, du droit de voter dans toute assemblée générale appelée à délibérer sur les points suivants:

- l'émission de nouvelles actions conférant des droits préférentiels;

- la détermination du Dividende Préférentiel afférent aux Actions sans Droit de Vote;
- la détermination des droits de distribution afférents aux Actions sans Droit de Vote lors de la liquidation;
- la conversion des Actions sans Droit de Vote en Actions Ordinaires;
- la réduction du capital social de la Société;
- toute modification de l'objet social de la Société;
- l'émission d'obligations convertibles;
- la dissolution de la Société avant son terme;
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique.

Les Actions sans Droit de Vote confèrent cependant les mêmes droits de vote que les Actions Ordinaires, à toute assemblée, dans l'hypothèse ou en dépit de l'existence de bénéfices disponibles à cet effet, le Dividende Préférentiel n'a pas été payé intégralement pour quelque raison que ce soit, pour une période de deux exercices sociaux successifs et jusqu'au moment où les Dividendes Préférentiels auront été intégralement perçus par le(s) détenteur(s) d'Actions sans Droit de Vote.

Titre V. - Dispositions en cas de blocage

19. Blocage. Si le Conseil d'Administration ou les Actionnaires ne parviennent pas à adopter des résolutions qui leur ont été soumises du fait que les conditions de majorité requises n'ont pas été obtenues (une «Situation de Blocage»), cette Situation de Blocage sera résolue conformément à tout pacte d'actionnaires qui peut être conclu de temps à autre entre les Actionnaires de la Société.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices.

20. Année sociale.

20.1 L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

20.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

21. Droit de distribution des actions.

21.1 Chaque année, sur les profits annuels nets déterminés conformément aux dispositions légales et principes comparables applicables, cinq pour cent (5%) seront déduits et placés sur un compte de réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire quand une telle réserve atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

21.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi de 1915 et par ces Statuts, le Conseil d'Administration proposera que l'argent disponible soit distribué. La décision de distribuer le Montant Disponible et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par les Actionnaires détenant au moins les deux tiers du capital social de la Société et conformément aux dispositions suivantes:

a) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,25% de la valeur nominale des Actions de Catégorie A1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie B1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,30% de la valeur nominale des Actions de Catégorie B1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie C1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,35% de la valeur nominale des Actions de Catégorie C1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie D1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,40% de la valeur nominale des Actions de Catégorie D1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie E1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,45% de la valeur nominale des Actions de Catégorie E1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie F1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,50% de la valeur nominale des Actions de Catégorie F1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie G1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,55% de la valeur nominale des Actions de Catégorie G1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie H1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,60% de la valeur nominale des Actions de Catégorie H1 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie I1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,65% de la valeur nominale des Actions de Catégorie I1 émises par la Société.

Les détenteurs de Actions de Catégorie J1 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel cumulatif représentant 0,70% de la valeur nominale des Actions de Catégorie J1 émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (a) doivent se faire sur une base pro rata et pari passu entre les détenteurs des Actions en question.

b) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,25% de la valeur nominale des Actions de Catégorie A2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie B2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,30% de la valeur nominale des Actions de Catégorie B2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie C2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,35% de la valeur nominale des Actions de Catégorie C2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie D2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,40% de la valeur nominale des Actions de Catégorie D2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie E2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,45% de la valeur nominale des Actions de Catégorie E2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie F2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,50% de la valeur nominale des Actions de Catégorie F2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie G2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,55% de la valeur nominale des Actions de Catégorie G2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie H2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,60% de la valeur nominale des Actions de Catégorie H2 émises par la Société.

Les détenteurs d'Actions de Catégorie I2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,65% de la valeur nominale des Actions de Catégorie I2 émises par la Société.

Les détenteurs de Actions de Catégorie J2 auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende représentant 0,70% de la valeur nominale des Actions de Catégorie J2 émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous a) doivent se faire sur une base pro rata entre les détenteurs des Actions en question.

c) Après la distribution définie en a) et b) ci-dessus, tout montant disponible pour distribution dans la Société, s'il y en a, sera payé sur une base pro rata aux détenteurs d'Actions de Catégorie J (ou si les Actions de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie I; ou si les Actions de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie H; ou si les Actions de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie G; ou si les Actions de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie F; ou si les Actions de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie E; ou si les Actions de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie D; ou si les Actions de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie C; ou si les Actions de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie B; ou si les Actions de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie A).

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous c) doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs des Catégories d'Actions concernées.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Actionnaires à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est sujette à l'approbation préalable des Actionnaires.

21.3 Malgré les dispositions précédentes, l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social, conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation.

22. Dissolution, Liquidation.

22.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

22.2 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société ou prise de dispositions à cet égard, y compris les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre les Actionnaires de manière à atteindre globalement le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes; en cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront réalisés dans l'ordre de priorité suivant:

(i) premièrement, en faveur des créanciers (que ce soit par paiement ou par la prise de dispositions raisonnables à cet effet) pour toutes les dettes et passifs de la Société;

(ii) deuxièmement, en faveur des détenteurs des Actions Privilégiées sans Droit de Vote, conformément aux règles de priorité relatives à la distribution de dividendes, qui auront droit à un montant payable en espèces ou en nature égal:

a. le cas échéant à leur Dividende Préférentiel couru et non payé;

b. au remboursement de la valeur nominale de leurs Actions Privilégiées sans Droit de Vote et de la prime d'émission payée (dans la mesure où elle n'a pas été antérieurement distribuée, remboursée ou retournée autrement aux détenteurs d'Actions Privilégiées sans Droit de Vote).

(iii) troisièmement, en faveur des détenteurs d'Actions Ordinaires pour le remboursement de la valeur nominale de leurs Actions dans la Société.

(iv) quatrièmement, en faveur des détenteurs d'Actions dans l'ordre de priorité et au montant nécessaires pour atteindre sous une forme agrégée le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

22.3 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Titre VIII. - Loi applicable

23. Loi applicable. La Loi de 1915 trouvera à s'appliquer partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Art. 24. Définitions.

Affilié	Signifie toute entité qui directement ou indirectement contrôle ou est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, un Actionnaire ou son general partner. Pour les besoins de cette définition, il y aura « contrôle » lorsqu'une entité a le droit d'exercer 50% ou plus des droits de vote directs ou indirects dans une autre entité.
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie d'Actions appropriée.
Dividende Préférentiel	Signifie le dividende préférentiel et cumulatif reçu par les détenteurs d'Actions de Catégorie A1 à J1 conformément à l'article 21.2 a).
Montant d'Annulation Total	Signifie le montant déterminé par le Conseil d'Administration et approuvé par les Actionnaires sur base des Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de la Catégorie appropriée sauf en cas de décision contraire des Actionnaires prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	Signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) accru par (i) toute prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que réservées en accord avec l'article 5.2 des présents Statuts et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie d'Actions devant être annulés, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, afin d'éviter toute incertitude, double calcul) pour que: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Par lequel: AA = le Montant Disponible NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés) P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée L = pertes (pertes reportées incluses) LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.
Valeur d'Annulation par Action	Signifie le montant calculé en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'actions émises dans la Catégorie d'Actions devant être rachetée et annulée.

»

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de conférer tous les pouvoirs au conseil d'administration pour mettre en oeuvre les résolutions prises ci-dessus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.45 heures.

Évaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille sept cents euros (EUR 2.700).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Krecké, M. Schaeffer.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 4 septembre 2015. GAC/2015/7519. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158944/1170.

(150175403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Pfaunder Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 67.900.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 191.416.

In the year two thousand and fifteen, on twenty-five August,

before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her colleague Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed,

There appeared:

Pfaunder Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of seventy million thirty-five thousand eight hundred forty-six United States Dollars (USD 70,035,846.-) having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 191383,

hereafter referred to as the "Shareholder",

hereby represented by Frank Stolz-Page, residing professionally in Mondorf-les-Bains,

by virtue of a proxy under private seal given on 25 August 2015,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Pfaunder Midco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of thirty-eight million nine hundred thousand United States Dollars (USD 38,900,000,-) having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on 17 October 2014, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3567 of 26 November 2014, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 191416 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have last been amended following a notarial deed dated 23 December 2014, published 20 March 2015 in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 761.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the issued capital of the Company by an amount of twenty-nine million United States Dollars (USD 29,000,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-eight million nine hundred thousand United States Dollars (USD 38,900,000,-) to an amount of sixty-seven million nine hundred thousand United States Dollars (USD 67,900,000.-).

2 To issue seven million two hundred fifty thousand (7,250,000) new Class A Ordinary Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, and twenty-one million seven hundred fifty thousand (21,750,000) Class B Preferred Shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share.

3 To accept subscription for these new Class A Ordinary Shares and Class B Preferred Shares by the sole shareholder of the Company, and to accept payment in full of each such new Class A Ordinary Share and Class B Preferred Share by contribution in cash.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of association of the Company, in order to reflect the foregoing agenda.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the issued capital of the Company by an amount of twenty-nine million United States Dollars (USD 29,000,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-eight million nine hundred thousand United States Dollars (USD 38,900,000.-) to an amount of sixty-seven million nine hundred thousand United States Dollars (USD 67,900,000.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue seven million two hundred fifty thousand (7,250,000) new Class A Ordinary Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, and twenty-one million seven hundred fifty thousand (21,750,000) Class B Preferred Shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder represented by the above mentioned proxy.

The Shareholder declared to subscribe for seven million two hundred fifty thousand (7,250,000) new Class A Ordinary Shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, and twenty-one million seven hundred fifty thousand (21,750,000) Class B Preferred Shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, for a total amount of twenty-nine million United States Dollars (USD 29,000,000.-), and to fully pay in cash for these shares.

The amount of twenty-nine million United States Dollars (USD 29,000,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept the above subscriptions and payments, and to allot the new shares to the Shareholder as stated above, and resolved to acknowledge the effectiveness of the share capital increase.

Fourth resolution

In view of the above, the Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the foregoing resolutions.

As a result, paragraph 1 of article 5 shall from now on read as follows:

“ **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at sixty-seven million nine hundred thousand United States Dollars (USD 67,900,000.-) divided into sixteen million nine hundred seventy-five thousand (16,975,000) Class A Ordinary Shares and fifty million nine hundred twenty-five thousand (50,925,000) Class B Preferred Shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share each, all of which are fully paid up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the German text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am fünfundzwanzigsten Tag des Monats August,
vor dem unterzeichnenden Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, handelnd in Vertretung von ihres zur Zeit abwesenden Kollegen Notar Marc Loesch, mit dem Amtssitz in Bad-Mondorf, Großherzogtum Luxemburg, welch letzterer Depositar der gegenwärtigen Urkunde bleibt,

ist erschienen:

Pfaudler Holding S.à r.l, eine nach dem luxemburgischen Recht gegründete Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit einem Gesellschaftskapital von sieben Millionen fünfunddreißigtausendachthundertsechundvierzig US-Dollar (USD 70.035.846) und Sitz in 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxemburg-Findel, Großherzogtum Luxemburg, und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Nummer B-191383,

hiernach der „Gesellschafter“ genannt,

hier vertreten durch Herrn Frank Stolz-Page, mit beruflicher Anschrift in Bad-Mondorf,

kraft einer am 25 August 2015 privatschriftlichen erteilten Vollmacht.

Die vorgenannte Vollmacht bleibt dieser Urkunde zum Zwecke der Eintragung dauerhaft beigelegt.

Der Gesellschafter hat den unterzeichnenden Notar gebeten anzugeben, dass er der alleinige Gesellschafter von Pfaudler Midco S.à r.l. ist, einer nach dem luxemburgischen Recht gegründeten Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit einem Gesellschaftskapital von achtunddreißig Millionen neunhunderttausend US-Dollar (USD 38.900.000,-) und Sitz in 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Großherzogtum Luxemburg, gegründet gemäß einer Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 17. Oktober 2014, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 3567 am 26. November veröffentlicht wurde, und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Nummer B-191416 (die „Gesellschaft“). Die Satzung der Gesellschaft wurde gemäß einer Urkunde vom 23. Dezember 2014 abgeändert und am 20. März 2015 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 761 veröffentlicht.

Der Gesellschafter, vertreten wie oben dargestellt, erklärte über die Beschlüsse ausführlich informiert zu sein, welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

Tagesordnung

1. Erhöhung des ausgegebenen Gesellschaftskapitals um einen Betrag von neunundzwanzig Millionen US-Dollar (USD 29.000.000,-), um das bestehende Kapital von achtunddreißig Millionen neunhunderttausend US-Dollar (USD 38.900.000,-) auf siebenundsechzig Millionen neunhunderttausend US-Dollar (USD 67.900.000,-) zu erhöhen.

2. Schaffung von sieben Millionen zweihundertfünfzigtausend (7.250.000) Stammanteilen der Klasse A, und von einundzwanzig Millionen siebenhundertfünfzigtausend (21.750.000) Vorzugsanteilen der Klasse B, mit einem Nennwert von jeweils einem US-Dollar (USD 1,-) pro Anteil.

3. Zustimmung zur Zeichnung dieser neuen Stammanteile der Klasse A und dieser neuen Vorzugsanteile der Klasse B durch den Gesellschafter, und Zustimmung zur vollständigen Zahlung dieser neuen Anteile in bar.

4. Neufassung des ersten Absatzes von Artikel 5 der Satzung, um die oben genannten Beschlüsse abzubilden und die jeweiligen finanziellen Rechte der Stammanteile der Klasse A und der Vorzugsanteile der Klasse B festzulegen.

5. Verschiedenes.

und forderte daraufhin den unterzeichnenden Notar auf, die folgenden Beschlüsse festzuhalten:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschloss, das ausgegebene Gesellschaftskapital um einen Betrag von neunundzwanzig Millionen US-Dollar (USD 29.000.000,-) zu erhöhen, um das bestehende Kapital von achtunddreißig Millionen neunhunderttausend US-Dollar (USD 38.900.000,-) auf siebenundsechzig Millionen neunhunderttausend US Dollar (USD 67.900.000,-) zu erhöhen.

Zweiter Beschluss

Der Gesellschafter beschloss, sieben Millionen zweihundertfünfzigtausend (7.250.000) Stammanteilen der Klasse A und einundzwanzig Millionen siebenhundertfünfzigtausend (21.750.000) Vorzugsanteilen der Klasse B, mit einem Nennwert von jeweils einem US-Dollar (USD 1,-) pro Anteil, auszugeben.

Zeichnung - Einzahlung

Daraufhin erschien der Gesellschafter gemäß der oben genannten Vertretungsmacht.

Der Gesellschafter erklärte die Zeichnung von sieben Millionen zweihundertfünfzigtausend (7.250.000) Stammanteilen der Klasse A, und von einundzwanzig Millionen siebenhundertfünfzigtausend (21.750.000) Vorzugsanteilen der Klasse B, mit einem Nennwert von jeweils einem US-Dollar (USD 1,-) pro Anteil und die vollständige Zahlung dieser neuen Anteile in bar.

Der Betrag von neunundzwanzig Millionen US-Dollar (USD 29.000.000,-) stand ab diesem Zeitpunkt der Gesellschaft zur Verfügung, und der unterzeichnende Notar hat die notwendigen Dokumente dies belegend erhalten.

Dritter Beschluss

Der Gesellschafter erkennt die Zeichnung dieser neuen Anteile, nimmt die vollständige Zahlung dieser neuen Anteile in bar an und beschließt diese neuen Anteile wie oben aufgeführt dem Gesellschafter zuzuteilen.

Vierter Beschluss

In Anbetracht der obigen Beschlüsse beschließt der Gesellschafter den ersten Absatz von Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um diese Beschlüsse widerzuspiegeln.

Der erste Absatz von Artikel 5 der Satzung wird wie folgt abgeändert:

„ **Art. 5. Ausgegebenes Gesellschaftskapital.** Das ausgegebene Kapital der Gesellschaft beträgt siebenundsechzig Millionen neunhunderttausend US-Dollar (USD 67.900.000,-) und ist in sechzehn Millionen neunhundertfünfundsiebzigtausend (16.975.000) Stammanteile der Klasse A, und in fünfzig Millionen neunhundertfünfundzwanzigtausend (50.925.000) Vorzugsanteile der Klasse B mit einem Nennwert von jeweils einem US-Dollar (USD 1,-) aufgeteilt. Alle Anteile sind vollständig eingezahlt.“

Schätzung der Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf siebentausend Euro (EUR 7.000,-) geschätzt.

Der unterzeichnende Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, erklärte hierbei, dass auf Anfrage der obigen genannten Person das vorliegende Dokument in englischer und deutscher Sprache verfasst wurde; auf Anfrage derselben Person und im Falle verschiedener Auslegungen zwischen dem englischen und deutschen Text soll der englische Text Vorrang haben.

Worüber Urkunde, Aufgenommen wurde die Urkunde zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nachdem das Dokument der dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Personenstand und Wohnort bekannten erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe vorliegende Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet.

Signé: F. Stolz-Page, M. Schaeffer.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 31 août 2015. GAC/2015/7375. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158886/165.

(150175005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Compass Printing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 283.286,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 159.171.

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

La soussignée Neuheim Lux Group Holding V, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L 1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de huit millions six cent vingt-quatre mille quatre cent trente Euros (EUR 8.624.430,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137498,

ici représentée par Monsieur Mustafa Nezar, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 10 septembre 2015.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Compass Printing S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159171, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 mai 2011, sous le numéro 1068 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2522 en date du 18 septembre 2014.

II. Le capital social de la Société est fixé deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-six Euros (EUR 283.286,-) représenté par deux soixante-six mille cinq cent une (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie A et cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-cinq (56.785) parts sociales ordinaires de catégorie B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

La comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite au transfert de siège social, l'associée unique décide de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

En version française

“ **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.”

En version anglaise

“ **Art. 5.** The Company will have its registered office in the municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept cents Euros (EUR 700.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29801. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158432/55.

(150175102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

ARESIA S.A., Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 143.210.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159880/10.

(150176824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Babcock & Wilcox Global Sales & Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 185.777.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique en date du 30 juin 2015 que Messieurs David S. Black et J. Randall Data ont démissionné de leur position respective de gérant de type A et de gérant de type B de la Société avec effet au 30 juin 2015. Il est décidé de nommer, en remplacement de Monsieur David S. Black, Monsieur Mark A. Carano, né le 26 août 1969 à Atlanta, Géorgie, Etats-Unis d'Amérique et résidant professionnellement au 13024 Ballantyne Corporate Place, #700, Charlotte, NC 28277, Etats-Unis d'Amérique comme gérant de type A de la Société avec effet au 30 juin 2015 pour une durée indéterminée et en remplacement de Monsieur J. Randall Data, Monsieur D. Paul Scavuzzo, né le 22 avril 1964 à Pittsburgh, Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique et résidant professionnellement au 20 S. Van Buren Avenue, Barberton, Ohio, 44203, Etats-Unis d'Amérique comme gérant de type B de la Société avec effet au 30 juin 2015 pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est maintenant composé comme suit:

- Mark A. Carano comme gérant de type A de la Société;
- D. Paul Scavuzzo comme gérant de type B de la Société; et
- Mark S. Low comme gérant de type B de la Société.

Le 25 septembre 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015158374/24.

(150175219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.
